

Quelle fréquence pour les déchets ?

DURBUY

Conseil communal

Passera-t-on à une collecte des déchets par quinzaine une partie de l'année ? La question a été sur la table du conseil de ce lundi.

L'échevin de Durbuy Freddy Paquet ne veut pas faire de fioritures et l'annonce d'emblée : « On ne va pas polémiquer, il faut avancer et nous sommes tenus par Idélux. Notre seule marge de manœuvre est le mode de collecte. » Ce mode de collecte, justement, suite à une réunion de la commission dé-

chets, il souhaite l'amender et passer à un ramassage toutes les deux semaines sauf de juin à septembre. « Nous sommes conscients qu'il y a des adaptations à faire notamment pour les personnes qui ont des soins de santé, des familles avec des enfants en bas âge, les commerces. On va réfléchir et on en reparlera, dit-il. « On ne va pas refaire le débat, refaire le procès d'un procès, les choses sont telles qu'elles sont »

Conditions à remplir

Et pourtant, débat il y aura.

Laurence le Bussy (min. CommUne Passion) rap-

pelle le but de cette proposition : « Il s'agit de faire diminuer le coût pour les habitants et avec l'apparition des sacs bleus, nous avons moins de poubelles ». Mais le diable se cache dans les détails. On épingle en effet autour de la table que la proposition d'Idélux ne sera valable que si toutes les Communes y adhèrent et que le changement de fréquence proposé par l'intercommunale n'est pas le même que celui envisagé par la Commune. Quelques considérations et amabilités au passage sur Idélux et le bourgmestre Philippe Bontemps propose de s'informer auprès de cette dernière

pour savoir si les options de sa commune pourront être validées ou non. Cette vision des choses est validée par tous.

Éclairage public

De la soirée, on retiendra également plusieurs dossiers à introduire dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural, un PCDR qui se termine. Il s'agira de l'aménagement de la place Arsène Soreil à Wéris (subside escompté de 150 000 €, part communale 773 000 €) et de la maison de village de Bordon (subside : 680 000 €, part communale : 435 000 €). En fin de sé-

ance le conseiller Éric Jurdant (Écolo) se demande si une décision concernant la fermeture de l'éclairage public a déjà été prise, la fin du mois de mars étant retenue pour faire le point. Le mayeur précise que trois options sont possibles : le retour à la situation initiale soit l'éclairage présent pendant la nuit, la situation actuelle avec une fermeture la nuit ou la fermeture de l'éclairage la nuit en semaine, mais pas le week-end.

Ce serait vers cette solution que la Commune tendrait, rien n'est cependant encore décidé.

JEAN-MICHEL BODELET

Interdire l'accès aux rochers d'Ozo ?

Le conseil analyse de nouvelles conventions pour l'utilisation des cavités et parois rocheuses communales. Un travail de fond qui vise à clarifier les choses dans ce domaine. Parallèlement, des conventions avec l'Union belge de spéléologie et le Club alpin belge sont analysées. Le conseiller Éric Jurdant (min. Écolo) plaide pour que la paroi rocheuse d'Ozo soit purement et simplement interdite d'accès et ce au nom de la biodiversité. Une partie de

l'argumentaire fait écho chez CommUne Passion. Le bourgmestre Philippe Bontemps, lui, note que les conventions ont été élaborées par des spécialistes et notamment des membres du DNE. Il ajoute par ailleurs, qu'une partie du haut des rochers d'Ozo va être pourvue d'une clôture. Face à cet argumentaire le groupe CommUnePassion s'abstient sur le dossier d'accessibilité du rocher d'Ozo, Éric Jurdant, lui, s'y oppose. J.-M.B.

Bomal-Izier bientôt par piste cyclable

Une piste cyclable le long de la route Bomal-Izier, le dossier a été présenté par l'échevin Freddy Paquet. Le projet est repris dans le cadre du PIMACY et une enveloppe de subside de 300 000 € est prévue. Techniquement, cela ne sera pas facile comme l'explique le mandataire, notamment pour 400 mètres où des marquages au sol seront prévus pour s'adapter à la configuration des lieux. Fabrice Olivier (min. CommUne Passion) est loin d'être convaincu : « C'est un travail inutile. Cette route est dangereuse à vélo. Je suis dubitatif. » Freddy Paquet lui, estime qu'il « faut saisir l'opportunité » alors que l'Écolo Éric Jurdant note que « ce projet a tout son sens. Il y a beaucoup d'habitations là. Si on n'équipe pas, on retarde l'utilisation du vélo. »



LA ROCHE-EN-ARDENNE

Hives respecte

la tradition Le premier week-end de carême, c'est la période théorique des grands feux. Le village de Hives, sur les hauteurs de La Roche-en-Ardenne, a respecté cette tradition, comme elle en a l'habitude depuis de lustres. À la manœuvre cette fois encore, la jeunesse locale. Sous un temps sec mais froid, ce sont Manon et Fred qui ont eu l'honneur de bouter le feu au bûcher, chassant par la même occasion l'hiver. Ils posent ici en compagnie des organisateurs de cette soirée. J.-M.B.